

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE AURÉCENCE

Dernière mise à jour : 19/08/2026

1. Identité du professionnel

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) sont proposées par :

Aurélie						Guillien
Entreprise						individuelle
Nom		commercial	:			AuréCence
4	rue	du	Puits,	25550	Bavans,	France
SIRET	:	789	623	279	00039	
E-mail	:					contact@aurecence.fr
Téléphone	:	06 26 67 63 91				

Ci-après désignée « AuréCence ».

Les présentes CGV s'appliquent aux ventes réalisées auprès de consommateurs particuliers.

2. Objet

Les présentes CGV définissent les conditions dans lesquelles AuréCence propose et vend son programme d'accompagnement en ligne consacré au rapport au sucre, aux envies sucrées et aux habitudes alimentaires associées.

Le programme constitue un accompagnement à visée pédagogique, de développement personnel et de bien-être.

Il ne constitue pas un acte médical, un diagnostic, un traitement ou une prescription et ne se substitue pas à un suivi médical ou à l'avis d'un professionnel de santé.

3. Description du programme

Le programme comprend :

- une formation en ligne composée de différents contenus pédagogiques et modules ;
- une bibliothèque de ressources ;
- des vidéos et supports pédagogiques ;
- des documents PDF et exercices ;
- des outils pratiques ;
- l'accès à un groupe privé d'échange et de soutien ;
- **4 séances de coaching collectif**, à raison d'une séance par mois pendant les quatre mois d'accompagnement ;
- **2 séances de coaching individuel de 30 minutes chacune**, sur rendez-vous via Calendly.

Durée de l'accompagnement

L'accompagnement est prévu pour une durée de **4 mois à compter de la date de début du programme**.

Le groupe privé est accessible pendant les **4 mois d'accompagnement**, puis pendant **2 mois supplémentaires**, soit **6 mois au total**.

Les deux mois supplémentaires d'accès au groupe privé ne donnent pas droit à des séances de coaching collectif ou individuel supplémentaires, sauf dans le cadre de la garantie d'accompagnement complémentaire prévue à l'article 8.

Accès à la formation et à la bibliothèque

L'accès à la formation et à la bibliothèque de ressources est accordé **sans limitation de durée**, sous réserve du règlement intégral du prix et du respect des présentes CGV.

4. Coaching collectif

Le programme comprend **4 séances de coaching collectif**, à raison d'une séance par mois pendant les quatre mois d'accompagnement.

Les séances sont proposées en direct aux participantes.

Un replay est mis à disposition après chaque séance, lorsque les conditions techniques le permettent.

Les participantes peuvent transmettre leurs questions en amont afin qu'elles puissent être prises en compte lors de la séance. Pour être intégrées au coaching collectif, les questions doivent être transmises au plus tard **48 heures avant la séance**.

Les modalités pratiques, dates et horaires sont communiqués aux participantes par voie électronique.

5. Coaching individuel

Le programme comprend **2 séances individuelles de 30 minutes chacune**.

Ces séances doivent être utilisées pendant les **4 mois d'accompagnement**.

Les rendez-vous sont pris via Calendly, selon les créneaux disponibles.

Annulation ou déplacement

Toute annulation ou demande de déplacement doit être effectuée au minimum **48 heures avant le rendez-vous**.

En cas d'urgence survenant dans les 48 heures précédant le rendez-vous, un déplacement peut être accepté en présence d'un motif légitime et, lorsque cela est possible, d'un justificatif.

Une séance non annulée dans les délais et non justifiée pourra être considérée comme utilisée.

6. Commande et prise d'effet du contrat

La commande est effectuée en ligne via le parcours de vente proposé par AuréCence.

Avant la validation de la commande, la cliente peut prendre connaissance des caractéristiques essentielles du programme, de son prix et des présentes CGV.

La validation de la commande et du paiement entraîne la conclusion du contrat et l'acceptation des présentes CGV.

Le contrat prend effet à compter de la validation de la commande et du paiement.

Les accès sont normalement transmis automatiquement après la commande. En cas de difficulté technique empêchant la transmission automatique des accès, AuréCence s'engage à permettre l'accès au programme dans un délai maximal de **24 heures**, hors difficulté imputable à un prestataire technique extérieur.

7. Prix

Le prix du programme est de :

297 €

ou, selon l'option choisie lors de la commande :

3 paiements de 99 €.

AuréCence bénéficie du régime de **franchise en base de TVA**.

La mention applicable à la facturation est :

« TVA non applicable, art. 293 B du CGI »

Le prix applicable est celui indiqué sur la page de vente au moment de la commande.

8. Garantie d'accompagnement complémentaire

AuréCence propose une garantie d'accompagnement complémentaire destinée aux participantes ayant suivi sérieusement le programme sans constater d'amélioration concernant leurs envies ou habitudes liées au sucre.

Pour bénéficier de cette garantie, la participante doit avoir notamment :

- suivi les différentes étapes du programme ;
- réalisé les exercices proposés ;
- mis en pratique les outils et conseils proposés ;
- constaté une absence d'amélioration malgré cette démarche.

AuréCence pourra, afin d'évaluer la demande, s'appuyer notamment sur le cahier de suivi, les exercices réalisés ou les ressources du programme complétées par la participante.

Ces éléments ne sont pas évalués sur leur qualité ou leur perfection. Ils permettent de vérifier que la participante s'est effectivement engagée dans la démarche et de comprendre les éventuelles difficultés rencontrées.

Après échange avec AuréCence et lorsque les conditions de la garantie sont réunies, la participante pourra bénéficier de **2 séances individuelles complémentaires de 30 minutes**, sans frais supplémentaires.

La demande doit être formulée **dans les 6 mois suivant la date de début du programme**.

Lorsque la garantie est accordée, les deux séances complémentaires doivent être réalisées **dans les 2 mois suivant l'acceptation de la demande**.

Cette garantie constitue un accompagnement complémentaire et **ne constitue ni une garantie de résultat ni une garantie de remboursement**.

9. Modalités de paiement

Le paiement est effectué en ligne par l'intermédiaire du prestataire de paiement proposé lors de la commande.

La cliente peut choisir entre :

- un paiement comptant de 297 € ;
- un paiement en trois échéances de 99 €.

Le paiement en trois fois constitue un engagement portant sur la totalité du prix du programme.

Les échéances restant dues demeurent exigibles.

En cas d'échec d'une échéance, AuréCence pourra suspendre l'accès à l'ensemble des contenus et services du programme jusqu'à régularisation de la situation.

L'accès sera rétabli dès régularisation du paiement.

10. Accès au programme et utilisation des accès

Après validation de la commande, la cliente reçoit les informations nécessaires à son accès au programme.

Les identifiants et accès sont personnels et ne peuvent être transmis ou partagés avec des tiers.

Toute reproduction, transmission ou utilisation frauduleuse des accès pourra entraîner la suspension ou la résiliation de l'accès au programme dans les conditions prévues aux présentes CGV.

11. Groupe privé

Le groupe privé est accessible pendant les **4 mois d'accompagnement**, puis pendant **2 mois supplémentaires**, soit **6 mois au total**.

Il est destiné aux échanges, au soutien et au partage d'expérience entre participantes.

Chaque participante s'engage à :

- respecter les autres membres ;
- adopter un comportement respectueux et bienveillant ;
- respecter la confidentialité des échanges ;
- ne pas diffuser à l'extérieur du groupe les informations personnelles communiquées par d'autres participantes ;
- ne pas utiliser le groupe à des fins commerciales ou promotionnelles personnelles.

AuréCence se réserve le droit de suspendre ou supprimer l'accès au groupe en cas de comportement gravement contraire aux présentes CGV ou portant atteinte au bon fonctionnement ou à la sécurité du groupe.

12. Droit de rétractation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, la cliente dispose en principe d'un délai de **14 jours** à compter de la conclusion du contrat pour exercer son droit de rétractation lorsqu'il s'agit d'un contrat conclu à distance.

Le programme comprend des contenus numériques fournis sans support matériel, accessibles immédiatement après la commande.

La cliente demande expressément, au moment de la commande, que l'accès à ces contenus commence avant l'expiration du délai légal de rétractation et reconnaît que cet accès immédiat entraîne la perte de son droit de rétractation concernant ces contenus numériques, conformément aux dispositions légales applicables.

Cette demande et cette reconnaissance sont recueillies au moyen de la case dédiée présente sur la page de paiement.

Lorsque les conditions légales sont réunies, le droit de rétractation ne peut alors plus être exercé concernant les contenus numériques dont la fourniture a commencé immédiatement avec l'accord exprès de la cliente.

Prestations de coaching

Lorsque la cliente demande expressément que les prestations de coaching commencent avant l'expiration du délai légal de rétractation, elle est informée que, si elle exerce ensuite son droit de rétractation alors que la prestation a déjà commencé, elle pourra être tenue de payer la part correspondant au service fourni jusqu'à la date de sa rétractation, conformément aux dispositions légales applicables.

13. Exercice du droit de rétractation

Lorsque le droit de rétractation demeure applicable, la cliente peut exercer ce droit en adressant à AuréCence une déclaration claire exprimant sa volonté de se rétracter.

La demande peut être adressée à :

contact@aurecence.fr

La cliente peut utiliser le formulaire type de rétractation figurant en annexe des présentes CGV ou toute autre déclaration dénuée d'ambiguïté exprimant clairement sa volonté de se rétracter.

Lorsque la réglementation applicable l'exige, les modalités permettant l'exercice du droit de rétractation en ligne sont mises à disposition conformément aux dispositions légales en vigueur.

14. Propriété intellectuelle

L'ensemble des contenus proposés dans le cadre du programme, notamment les textes, vidéos, PDF, exercices, outils, supports pédagogiques, illustrations et ressources, est protégé par les règles applicables en matière de propriété intellectuelle.

Ces contenus sont destinés à un usage strictement personnel.

Toute reproduction, copie, adaptation, diffusion, transmission, revente ou mise à disposition de tout ou partie des contenus à des tiers sans autorisation préalable d'AuréCence est interdite.

15. Responsabilité

Le programme constitue un accompagnement pédagogique et de bien-être et ne constitue pas un acte médical.

AuréCence ne pose aucun diagnostic, ne prescrit aucun traitement et ne se substitue pas aux professionnels de santé.

Les participantes restent responsables de leurs décisions et de l'utilisation qu'elles font des informations et outils proposés.

AuréCence ne garantit pas l'obtention d'un résultat déterminé. Les résultats peuvent varier notamment selon la situation personnelle de chaque participante, son implication et la manière dont elle met en pratique les outils proposés.

Aucune participante ne doit interrompre ou modifier un traitement ou un suivi médical sur la base des contenus du programme sans en parler au professionnel de santé concerné.

16. Dysfonctionnements techniques

AuréCence met en œuvre les moyens raisonnables nécessaires pour permettre l'accès au programme pendant la durée prévue.

AuréCence ne peut être tenue responsable des interruptions temporaires résultant de difficultés techniques imputables à des prestataires ou plateformes externes.

En cas de difficulté technique imputable à AuréCence, celle-ci mettra en œuvre les moyens raisonnables pour rétablir le service dans les meilleurs délais.

17. Suspension ou résiliation de l'accès

En cas de non-paiement d'une échéance, l'accès au programme peut être suspendu jusqu'à régularisation.

AuréCence peut également suspendre ou résilier l'accès en cas de manquement grave aux présentes CGV, notamment en cas :

- de partage des identifiants ;
- de reproduction ou diffusion non autorisée des contenus ;
- d'utilisation frauduleuse du programme ;
- de comportement gravement irrespectueux ou abusif ;
- d'atteinte au bon fonctionnement ou à la sécurité du programme ou du groupe privé.

Cette suspension ou résiliation s'effectue sous réserve des droits légaux dont bénéficie la cliente.

18. Garanties légales

Les contenus et services numériques proposés bénéficient des garanties légales applicables aux consommateurs, notamment de la garantie légale de conformité dans les conditions prévues par le Code de la consommation.

Ces garanties légales s'appliquent indépendamment de la garantie d'accompagnement complémentaire proposée par AuréCence.

19. Réclamations

Pour toute question ou réclamation concernant le programme, la cliente peut contacter AuréCence :

contact@arecence.fr

AuréCence s'efforcera de rechercher une solution amiable à toute difficulté rencontrée dans le cadre de l'exécution du contrat.

20. Médiation de la consommation

Conformément aux dispositions du Code de la consommation, après avoir adressé une réclamation écrite à AuréCence et à défaut de réponse satisfaisante ou de résolution du litige, la cliente peut recourir gratuitement au médiateur de la consommation auquel AuréCence a adhéré :

CM2C

49 rue de Ponthieu

75008 Paris

Tél. : 01 89 47 00 14

E-mail : litiges@cm2c.net

Site internet : <https://www.cm2c.net/declarer-un-litige.php>

21. Données personnelles

Les données personnelles collectées dans le cadre de la commande et de l'exécution du programme sont traitées conformément à la **Politique de confidentialité** accessible sur le site d'AuréCence.

La cliente peut exercer les droits qui lui sont reconnus par la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles selon les modalités précisées dans cette politique.

22. Droit applicable et règlement des litiges

Les présentes CGV sont soumises au droit français, sous réserve des dispositions impératives protectrices applicables aux consommateurs.

En cas de litige, la cliente est invitée à contacter en premier lieu AuréCence afin de rechercher une solution amiable.

Elle peut ensuite recourir au médiateur de la consommation dans les conditions prévues à l'article 20.

ANNEXE — FORMULAIRE TYPE DE RÉTRACTATION

À l'attention de :

Aurélie Guillien – AuréCence

4 rue du Puits

25550 Bavans, France

E-mail : contact@arecence.fr

Je vous notifie par la présente ma rétractation du contrat portant sur la prestation suivante :

Programme AuréCence Sucre

Commandé le :

Nom du consommateur :

Adresse du consommateur :

Date :

Signature du consommateur

(uniquement en cas de notification sur papier) :

.....